

LA FORMATION CATHOLIQUE DE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU DANS LE ROYAUME
DE PIÉMONT-SARDAIGNE
(1728-1740)

par Gilbert PY

Quand Jean-Jacques Rousseau s'enfuit de Genève en 1728 pour se réfugier à Annecy, le duché de Savoie, rattaché au royaume de Piémont-Sardaigne administré par la cour de Turin, est sous l'influence du jansénisme¹. Victor-Amédée II (duc de Savoie en 1675, roi de Sicile en 1713, roi de Sardaigne en 1720), qui avait fait de *L'institution d'un Prince* de l'oratorien Duguet son livre de chevet, avait pris parti contre la *Bulle Unigenitus* qui censure en 1713 les propositions de Pasquier Quesnel² sur la grâce, la charité et la lecture de l'Écriture Sainte. Après avoir chassé les jésuites de Turin, Victor-Amédée II confie à des quesnellistes les chaires de théologie et de philosophie, la direction de la bibliothèque de l'Université. Il fait appel à eux pour mener à bien la réforme de l'enseignement. De Turin, les jansénistes diffusent dans les provinces les ouvrages de Port-Royal ; et pour ses collèges Victor-Amédée fait même traduire les différentes méthodes de Port-Royal.

Préfigurant les despotes éclairés du XVIII^e siècle, Victor-Amédée II jusqu'en 1730, puis son fils Charles-Emmanuel III de

1. Voir *Relations de l'Interdit des collèges de Jésuites dans tous les Etats du roi de Sardaigne*, 1759 ; C.M. Rebord, *Mgr Biord et le Palais épiscopal d'Annecy*, Annecy, 1924 ; E. Préclin, *Le Jansénisme en Savoie* dans la *Revue historique*, G. Monod, Paris, 1938, n^o 182, p. 45 et sqq. ; P. Clavel, *L'Oratoire en Savoie au XVII^e et au XVIII^e siècles* dans *Oratoriana*, mai 1962, pp. 50 et suiv. ; chanoine Perroud, *Le Jansénisme en Savoie*, Chambéry, 1945.

2. Pasquier Quesnel (1634-1719), auteur du *Nouveau Testament en français avec des réflexions morales sur chaque verset* devient, à la mort d'Arnauld (1695), le chef de file du jansénisme.

1730 à 1773 réorganisent l'administration, l'armée, la justice en même temps qu'ils entreprennent de grands travaux³ (Rousseau rend hommage à Charles-Emmanuel III et aux « bienfaits » de ses réformes dans *Le Verger de M^{me} de Warens*, OC. II p. 1126). La réforme universitaire de 1729 assure l'uniformité de l'enseignement dans tous les collèges, devenus « écoles royales », qui relèvent de la couronne du Piémont⁴. Leurs professeurs sont nommés par le Magistrat de la Réforme ; ils doivent s'engager à suivre les instructions qui leur seront adressées par les professeurs turinois. Or, là aussi, la plupart des professeurs recrutés sont sensibles aux thèses jansénistes, d'autant que souvent appelants de la Bulle *Unigenitus*, ils étaient obligés de quitter leur collège en France. Ce renouvellement du corps enseignant est accompagné d'une réforme des programmes harmonisés sur tout le territoire. Dans les *Instructions* de 1732, le cours de grammaire et d'humanité de Bernard-André Lama, le professeur d'éloquence de l'université de Turin, et l'enseignement de la philosophie par le P. Joseph Roma, titulaire de la chaire de physique expérimentale, s'inspirent du *Traité des études* de Charles Rollin qui vient de paraître (*De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres, par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris, 1726-1728), et des grammairiens de Port-Royal.

Comme dans tout le royaume de Piémont-Sardaigne, les *Instructions* de Turin s'imposent aux collèges d'Annecy et de Chambéry. Leurs achats en livres s'orientent vers une érudition ecclésiastique contemporaine et une pensée théologique proche du jansénisme : l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (20 volumes de 1716 à 1720), le *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* de Dom Augustin Calmet (22 volumes de 1707 à 1716),

3. Voir F. Bluche, *Le Despotisme éclairé*, Paris, Fayard, 1968 ; M. Vaussard, *La Vie quotidienne en Italie au XVIII^e siècle* ; Marie de Savoie, *La Maison de Savoie*, Paris, 1952, t. III ; R. Avezou, *La Savoie depuis les réformes de Charles-Albert jusqu'à l'annexion à la France*, Chambéry, 1934 ; P. Guichonnet, *Histoire de Savoie*, Annecy, 1960.

4. *Constitutions de Sa Majesté pour l'Université de Turin*, arch. de Turin, 1729 ; *Istruzione data d'Ordine sovrano dal Magistrato per egli esami che si prendono nelle Provincie da coloro che intendo insegnare la Filosofia, la Rettorica, l'Umanita, la Grammatica superiore od i primi rudimenti*, 10 mai 1738, publiée dans *Raccolta per ordine di materie delle lege...* éditée par Duboin, Turin, 1827, t. 16, pp. 1281-1283. On trouvera les références des archives de Turin dans M.M. Compère, D. Julia *Les collèges français, 16^e-18^e siècles*, Répertoire 1, INRP-CNRS, 1984, art. *Savoie*, pp. 601-602.

L'Année chrétienne de Le Tourneux, *l'Histoire ancienne* de Rollin, etc⁵. Le choix des auteurs recommandés pour l'enseignement de la philosophie ouvre les collèges à la modernité philosophique et scientifique : Descartes, la *Logique* de Port-Royal, les ouvrages de Bernard Lamy, *l'Essai sur l'entendement humain* de Locke, la *Recherche de la Vérité* de Malebranche, Leibnitz ; en physique, le *Traité de physique* du cartésien Rohault dans l'édition entièrement corrigée par le newtonien Samuel Clarke, les œuvres de Newton (en particulier les *Philosophiae naturalis principia mathematica*) et de son disciple néerlandais Gravesande ; pour la chimie les travaux de Boerhaave, de Boyle et de Van Helmont que Rousseau a sans doute utilisés quand chez M^{me} Dupin en 1743 il s'intéresse à la chimie avec M. de Francueil (*Conf.*, VII, OC. I, p. 342).

A la différence du *Ratio Studiorum* qui avait cours dans les collèges français, le programme s'ouvre largement aux mathématiques (dont *la Science du calcul* et *l'Analyse démontrée* de l'oratorien Charles-René Reynaud parus à Paris de 1714 à 1736 et que consulte Jean-Jacques (p. 238) ; à l'histoire, dont les chronologies du père Denis Pétau (p. 240) ; à la géographie mathématique et astronomique. On peut comparer cette liste d'ouvrages à ceux que lit Rousseau aux Charmettes (cf. *Le Verger de M^{me} de Warens*, OC. II, p. 1124).

Rousseau s'adonne aux études dans l'esprit même des recommandations de Victor-Amédée II qui explique aux archevêques et évêques de ses Etats que le but principal de sa réforme est de faire « marcher de concert la piété avec les sciences puisque ce n'est que par leur union que les jeunes gens qui s'attachent à l'étude peuvent se rendre capables des fonctions de sanctuaire, de bien remplir les emplois de la magistrature et d'être utiles à leur patrie et à l'état »⁶. On sait que c'est dans cet esprit que le jeune Jean-Jacques aux Charmettes est incité à la lecture par des amis de M^{me} de Warens, favorables à la réforme, contestée au demeurant, de Victor-Amédée II ; c'est ainsi que le docteur Salomon le charme par ses « entretiens agréables et instructifs », si bien qu'il se met à rechercher des livres

5. Voir M.M. Compère, D. Julia, *Les Collèges français 16^e-18^e siècles*, INRP-CNRS, 1984 ; I, Annecy, pp-53-63 ; Savoie, pp. 593-601. D. Julia, *Postface*. Entre sacré et savoir, l'Oratoire au XVIII^e siècle, *Le collège de Riom et l'enseignement oratorien au XVIII^e siècle*, J. Ehrard, CNRS-Voltaire Foundation, Oxford, pp. 290-300.

6. « Lettre aux archevêques, évêques », *Règlements du magistrat de la Réforme pour l'université de Turin*, 1729, impr.

pour « mieux comprendre » ces conversations. « Ceux qui mêlaient la dévotion aux sciences (lui) étaient les plus convenables ; tels étaient ceux de l'Oratoire et de Port-Royal » (*Conf. OC. I*, p. 232).

C'est dans ce milieu catholique militant que Rousseau acquiert la culture intellectuelle et morale qui contribuera à construire les grands thèmes de son « système ». On sait par le livre III des *Confessions*, qu'il est recueilli le 14 mars 1728 par Benoît de Pontverre, curé de Confignon, connu pour avoir provoqué la conversion de nombreux protestants⁷. Celui-ci le confie à Madame de Warens qui s'est réfugiée, deux années auparavant, en Savoie, dépendant du royaume de Piémont-Sardaigne de Victor Amédée II. Après s'être convertie au catholicisme, elle reçoit du roi une pension complétée par les évêques d'Annecy et de Maurienne pour lui permettre de tenir à Annecy une maison où elle recueille les nouveaux convertis. Rousseau fait allusion à cette « protection » du roi⁸. Il nous raconte dans les *Confessions* comment M^{me} de Warens se charge de son éducation pendant les dix années cruciales de sa formation. C'est elle qui, dès le 21 mars 1728, l'envoie abjurer le calvinisme à l'hospice des catéchumènes de Turin, l'Hospice du Saint-Esprit, où il est baptisé le 28 avril 1728.

C'est M^{me} de Warens qui, dans le but d'en faire « un curé de village », fait compléter son éducation au séminaire Saint-Lazare d'Annecy dirigé par les Lazaristes qui mettent à sa disposition leur grande bibliothèque (*Conf. III* p. 117 et n. 1). Outre le P. Aimé Gros qui en devient le supérieur en 1730, le jeune Jean-Jacques fréquente tout un milieu ecclésiastique, évoqué dans les *Confessions*, sensible

7. Benoît de Pontverre (1656-1733) est curé de Confignon, petite ville située à 5 km de Genève en territoire sarde. D'après le chanoine Fleury, *Histoire de l'Eglise de Genève*, 1880, t. II, pp. 301-311, il percevait une subvention du roi pour convertir les protestants à la foi catholique ; les archives de la cure de Confignon comptent une soixantaine de conversions, et Benoît de Pontverre, dont l'église était décorée de placards triomphants de ces conversions, avait fustigé les pasteurs genevois dans des écrits satiriques comme ses *Motifs de la conversion du chevalier Minutoli*. La compagnie des pasteurs de Genève s'était émue que des jeunes gens aient changé de religion sous la pression d'émissaires dirigés par le curé de Confignon. Rousseau a dû les rencontrer avant sa fuite de Genève et trouver des appuis dans ce réseau qui le prend en charge, le confie à M^{me} de Warens et l'envoie se faire baptiser à Turin. Voir L.-E. Piccard, *JJ. R. et B. de Pontverre* dans les *Mémoires et Documents publiés par l'Académie chablaisienne*, 1888, t. II, pp. 188-204 ; P.M. Masson, *La Religion de JJ. R.*, Paris, Hachette, 1916, pp. 39-49.

8. *Le Verger de M^{me} de Warens*, *OC. II*, p. 1126.

aux idées jansénistes, gravitant autour du pouvoir installé à Turin, tels l'abbé Jean-Claude Gaime qui lui donne des leçons (pp. 90-94) ou l'abbé Jean-Baptiste Gatier⁹ qui, après avoir étudié la théologie au collège des dominicains de Chambéry, était passé au séminaire d'Annecy où il dirige les études de Rousseau (p. 118 et n. 1). Cette culture est complétée par les ouvrages que lui apporte le Père Palais ou Palazzi qui en 1730 est bibliothécaire-adjoint à l'université de Turin et qui, lors de ses séjours aux Charmettes de 1732 à novembre 1739, fréquente M^{me} de Warens, tout comme M. de Conzié, son ami et voisin aux Charmettes, qui dispose d'une vaste bibliothèque de 2500 volumes. Rousseau se procure aussi des ouvrages chez les libraires Bouchard et Barillot, au gré du « plan d'études » qu'il nous décrit dans le livre sixième des *Confessions* ou par l'intermédiaire d'amis comme le docteur Salomon que nous avons évoqué.

On comprend que ce milieu cultivé, à vocation religieuse et morale, ces entretiens, ces lectures marquent profondément le jeune Jean-Jacques quand il étudie en autodidacte aux Charmettes : « Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire étant ceux que je lisais le plus souvent m'avaient rendu demi-janséniste, et malgré toute ma confiance leur dure théologie m'épouvantait quelquefois ».

Aussi comprenons-nous l'angoisse que Rousseau évoque dans les livres cinquième et sixième des *Confessions* ; angoisse douloureuse, obsédante, morbide face aux mystères du salut, de la mort et de l'Enfer : « La terreur de l'Enfer, que jusque-là j'avais si peu craint, troublait peu à peu ma sécurité... Souvent, je me demandais : en quel état suis-je ? Si je mourais à l'instant même, serais-je damné ? » (p. 242). Dans ces conditions, sa santé "s'altère" ; des troubles physiques d'origine neuro-végétative soulignent le caractère obsessionnel de ses angoisses : « Je me sentais oppressé, je soupirais involontairement, j'avais des palpitations, je crachais le sang ». Il tombe dans un état de langueur qui met sa vie en péril, et qu'il décrit à la manière des *Confessions* d'Augustin : « Je pleurais et soupirais à

9. Jean-Claude Gaime (1692-1761) avait fait ses études au séminaire des Lazaristes d'Annecy, puis à l'Université de Turin. Il devint précepteur des enfants du comte de Mellarède, ministre de l'intérieur, puis professeur à l'Académie militaire de Turin. Il se retira en 1745 à Rumilly où il vécut « une vie autant édifiante qu'intérieure » à l'exemple des Solitaires de Port-Royal. Rousseau nous dit dans les *Confessions* que dom Gaime est avec Jean-Baptiste Gatier (1703-1760) l'un des modèles du Vicaire savoyard. Voir F. Mugnier, *Madame de Warens et J.J. R.*, Paris, 1891 et l'introduction de P. Burgelin à son édition de l'*Emile*, OC. IV. p. XCVIII et CXXXIV.

propos de rien, je sentais la vie m'échapper sans l'avoir goûtée ; je gémissais sur l'état où je laissais ma pauvre maman [...]. Enfin, je tombais tout à fait malade » (p. 218). L'obsession de la mort l'envahit avec une telle acuité qu'il rédige son testament après un accident de laboratoire survenu le 27 juin 1737 : « Considérant la certitude de la mort, et l'incertitude de son heure, et qu'il est prêt d'aller rendre compte à Dieu de ses actions... (il) proteste de vouloir vivre et mourir dans la ste foy de la ste Eglise catholique, apostolique et romaine » (OC. I, p. 1212). Il se complaît à cette époque dans des « entretiens nocturnes » avec « maman » ; ceux-ci portent sur la « douceur de la mort » ; persuadé qu'il ne lui reste que « peu de temps à vivre », il essaie d'entraîner M^{me} de Warens dans la solitude (Bibl. de Genève, md F2 231 8^e cahier 1^o3 re).

Cette angoisse de la mort et de la damnation, que nous constatons alors chez Rousseau et qui trouve son apaisement dans la solitude, perce dans les écrits rédigés à cette époque de sa vie où il recopie *l'Ode sur les richesses* de P. Rainaud de l'Oratoire : il exhorte alors à « mépriser les biens imaginaires du monde », à fuir ses « funestes présents » pour se réfugier dans la solitude. A la même époque, entre les années 1736 et 1740, il compose les *Vers à la louange des Religieux de la Grande Chartreuse* : il exprime ses craintes et ses angoisses :

Et de mille remords mon âme déchirée
Aux flammes, aux Démons, craint d'être un jour livrée.

Il exalte alors la solitude, espère que la Grâce et la Raison triompheront de ses « tentations » pour lui éviter d'être damné. Il rêve à la vie que menaient les premiers chrétiens. Il voudrait partager les « saintes mœurs » des Chartreux. Sa règle de vie aux Charmettes apparaît bien monacale :

Oui, je consacre à Dieu le reste de mes jours.
Qu'il en règle à son gré l'heureux ou triste cours ;
Trop heureux si je puis, en vivant comme vous,
Obtenir ses faveurs, et calmer son courroux » (OC. II, p. 1120).

Le mot « courroux » sur lequel s'achève cette épître exprime toutes les angoisses de Rousseau.

Nous retrouvons la même inquiétude religieuse, la même aspiration à la vie innocente et primitive dans le *Verger de Madame la baronne de Warens* qu'il composa, « à deux doigts du tombeau »,

dit-il, aux Charmettes entre 1735 et 1737. Rousseau loue la solitude, garante de l'innocence, de la vertu (premier et dernier mot de l'épître). Cette solitude est comblée par de sages et studieux loisirs, selon un programme et des objectifs qui rappellent ceux recommandés par Bernard Lamy dans ses *Entretiens sur les Sciences*, si bien que son cœur est purgé de toute passion :

Sans crainte, sans désirs, dans cette solitude
Je laisse aller mes jours exempts d'inquiétude...

Dans ce poème s'esquisse le thème de la souffrance rédemptrice soutenu avec force par les prédicateurs et les théologiens. Ces sentiments (crainte d'un Dieu qui punit, peur de l'Enfer) sont certes partagés par l'ensemble des catholiques, mais ils sont exprimés avec plus de force par les « augustiniens », sans pour autant les lier exclusivement au jansénisme :

Vainement la douleur, les craintes, la misère
Veulent décourager la fin de ma carrière.
Je vois sans m'affliger la langueur qui m'accable.
L'approche du trépas ne m'est point effroyable,
Et le mal dont mon corps se sent presque abattu
N'est pour moi qu'un sujet d'affermir ma vertu.

Enfin Jean-Jacques porte un jugement pessimiste sur les hommes. Sans la grâce divine, ils ne peuvent espérer, « vils jouets de leurs propres furies », que « le triste châtement de leurs noires horreurs ».

Dans une prière écrite aux Charmettes en 1738-1739, après s'être « prosterné en la présence divine », Rousseau rappelle que « nous ne sommes que poudre et cendre » devant Dieu et que ce n'est « qu'en tremblant que nous devrions nous mettre en sa redoutable présence ». Le mot « redoutable » revient à la fin de la prière. L'auteur appréhende alors le malheur de ceux qui doutent du « respect et de la vénération que nous devons à votre majesté et à votre puissance redoutable » ; il sent « qu'il n'y a de vrais plaisirs que ceux qu'on goûte dans l'exercice de la vertu et dans la pratique de ses devoirs », et il se prépare à une vie soumise aux volontés divines jusqu'à ce que la mort, à laquelle il se sera préparé, le délivre de "l'assujettissement du corps" (*OC*. IV, pp. 1034-1036).

Port-Royal et l'Oratoire de Jésus ont bien profondément marqué Jean-Jacques au moment de sa formation entre 1728 et 1742. Lorsqu'il s'enfuit de Genève, le curé de Confignon le remet entre les mains d'un véritable réseau chargé d'évangéliser les calvinistes : à Turin, il est baptisé ; il passe plusieurs mois chez les lazaristes d'Annecy. A Chambéry, à Grenoble, aux Charmettes, dans l'entourage de M^{me} de Warens, s'exercent sur ce jeune esprit de fortes pressions des milieux catholiques souvent proches des jansénistes qui dirigent ses lectures et veillent à sa formation morale et religieuse, au point que sa santé s'altère et qu'il rédige ses premières œuvres et même son testament dans un climat de ferveur religieuse et d'angoisse. Rousseau conservera toute sa vie cette hantise de la mort et une propension presque morbide à l'analyse psychologique : la tradition autobiographique relie les *Confessions* de Rousseau avec celle de saint Augustin. Lorsque le temps lui aura permis de décanter ce qu'il y a d'excessif dans les prédications des théologiens et qu'il aura pu rejeter, à son tour, les « désolantes doctrines » des philosophes qu'il rencontrera dans les salons parisiens, il prendra possession de sa pensée originale, en réaction contre ces deux extrêmes. La *Suite des Nouvelles ecclésiastiques*, dans son numéro du 11 septembre 1782, rendant compte des *Confessions*, et notamment de l'effet de ses lectures jansénistes, constate fort pertinemment que « dans le vrai, Rousseau n'était pas plus protestant que catholique : il s'était fait une religion particulière, comme... il s'était fait une morale assortie à ses goûts et à ses caprices » (p. 145). Mais ses premières lectures auront développé chez lui l'exaltation de la nature à la fois comme instinct et comme ordre en opposition avec la corruption du monde et des spectacles, comme elles l'auront convaincu de régénérer l'homme perverti par la société, par une ascèse individuelle au milieu d'une organisation sociale calquée sur l'ordre universel, pour lui restituer son ancienne égalité et sa liberté.

Cette étude historique des années de formation de Rousseau dans le milieu catholique militant imprégné par le jansénisme du royaume de Piémont-Sardaigne nous permet d'alléguer qu'il a fortement marqué la pensée de Rousseau et exercé une influence sur la genèse de ses œuvres, quand bien même il a pu dénoncer le jansénisme pour ses « puérités » (p. 242) et surtout pour son intolérance, comme le fait vigoureusement Saint-Preux auprès de M^{me} de Wolmar (*OC.* II, p. 684-685). Cette accusation est reprise dans la *Lettre à Christophe de Beaumont*, avec d'autant plus de force que c'est le Parlement, en majorité janséniste, qui a été à la tête de ses

persécuteurs, comme s'en félicite la *Suite des Nouvelles ecclésiastiques*, journal clandestin mais officiel des jansénistes, dans ses numéros du 2 décembre 1762 (p. 193), du 16 et du 23 mai 1763 (p. 82 et p. 95).

BIBLIOGRAPHIE

- *Suite des Nouvelles Ecclésiastiques*, 1740, pp. 104-156 ; 1742, p. 69 et p. 225 ; 1756, p. 119 ; 1762, p. 193 ; 1763, p. 82 et p. 96 ; 1782, p. 241 et p. 245.
- *Bulletin de l'Académie Florimontane* 1855, T. I, pp. 245-246. T.1, p. 117.
- G. DAUMAS : « Notes sur le séjour de Rousseau à Chambéry », *Revue des Sciences Humaines*, 1952, p. 218-219.
- C. BOUVIER : *La Bibliothèque des Charmettes*. Chambéry 1914, impr. F. Gentil.
- LECOUTURIER : *Françoise-Madeleine de Changy et la tradition salésienne au XVII^e siècle*, Paris Blaud 1933, p. 203.
- P. M. MASSON : *La Profession de foi du Vicaire Savoyard*, éd. critique, Fribourg et Paris, Hachette 1914, pp. XXVIII à XXXI.
- G. PY, « Jean-Jacques Rousseau et la Congrégation de l'Oratoire de Jésus » *AJJR*. XVIII, 1969-1971, 127 ss.
« Jansénisme » *Dictionnaire de J.-J. Rousseau* sous la direct. de R. Trousseau et F. S. Eigeldinger, H. Champion, 1997, 452 ss.
- B. LAMY : *Entretiens sur les Sciences*, ed. GIRBAL et CLAIR, P.U.F., 1966.
— *Nouvelles réflexions sur l'Art poétique*, Paris 1767, 2^e partie, chap. X, p. 543.
- P. CLAVEL : « L'Oratoire et la Savoie au XVII^e et au XVIII^e siècle », in *Oratoriana*, mai 1962, pp. 50 et ss.
- Chanoine PERROUD : *Le Jansénisme en Savoie*, Chambéry 1940.
- C. M. REBORD : *Mgr J. P. Biord et le Palais épiscopal d'Annecy*, Annecy 1924, pp. 20 et ss.